

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

28 AVR. 2015

107



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Député-e-s

Luxembourg, le 28 avril 2015

Concerne: *Heure de questions du 28 avril 2015*

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question orale concernant à Madame la Ministre de l'Environnement** :

La décision n°2015/658 du 8/10/2014, par laquelle la Commission européenne a avalisé les subventions britanniques pour le projet de nouvelle centrale nucléaire « Hinkley Point C », a enfin été publiée aujourd'hui au Journal officiel de l'UE. Quel est l'enjeu de cette décision pour la politique énergétique européenne et quelle action prendra maintenant le Gouvernement luxembourgeois ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Henri Kox,
Député